

Maison individuelle, logements collectifs ou bâtiments publics ou tertiaires, les parts de marché 2012 de la construction bois sont en progression, comparées à celles de 2011. Salle communale à Schweyen (57), Haha Atelier d'Architecture

Quand le bois résiste à la crise

L'avenir s'annonce plus clair pour les entreprises de la filière bois. C'est en tout cas ce que révèlent les résultats de la deuxième Enquête nationale de la construction bois* dévoilés en novembre à l'occasion du salon Batimat. Des résultats qui montrent que le bois résiste mieux à la crise que les autres systèmes constructifs, et qui mettent en évidence le recours croissant au bois français.

« **L**e bois est structurellement installé dans le marché de la construction. » Ces propos, signés Éric Toppan, coordinateur de l'Observatoire national de la construction bois, résument bien les enseignements de l'enquête filière 2013. En 2012, le recensement des constructions bois avait été réalisé pour la première fois au niveau national avec, comme objectif principal, d'estimer la part de la construction bois dans les principaux segments du marché de la construction neuve (activité 2011) : maisons individuelles, logements collectifs, opérations d'extension/surélévation, bâtiments tertiaires (privés ou publics). En 2013, les

organisations professionnelles de la filière bois ont décidé de renouveler cette enquête de recensement afin d'actualiser les différents indicateurs. « Nous souhaitons également installer l'Observatoire national de la construction bois dans la durée et suivre de près le marché », précise Éric Toppan.

L'enquête 2013 confirme donc le positionnement du bois dans le marché de la construction. Les résultats obtenus permettent d'affirmer que la construction bois a mieux résisté à la crise que les autres techniques de construction : 12% des maisons individuelles (secteur diffus) et près de 20% des extensions sont construites en bois. Il est aussi à noter que 39% des actes d'achat en bois de construction se font auprès de scieries françaises, et que 92% des bois utilisés par les entreprises sont certifiés (PEFC à 91%).

SPÉCIALISATION ET DIVERSIFICATION

Le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à près de 2,2 milliards d'euro HT, soit 54% du chiffre d'affaires total des sociétés présentes sur ce marché. Les entreprises de charpente ont la plus forte contribution (à hauteur de 42%) ; en termes de poids dans leur activité, la construction bois représente 59% de leur chiffre d'affaires total. À noter, la part prédominante de la construction bois dans le chiffre d'affaires des constructeurs de maisons individuelles (63%) présents sur le secteur de la construction bois, ce qui montre que la tendance est à la spécialisation pour ceux qui viennent sur ce marché. En termes de répartition géographique, les deux macrorégions, Grand-Est et Grand-Ouest, représentent la moitié du chiffre d'affaires national en construction bois. Le Grand-Est se distingue

*Étude financée par France Bois Forêt et le Codifab, en partenariat avec la Fédération française du bâtiment-Charpente Menuiserie Parquets (FFB-CMP), l'Afcobois, syndicat de la construction bois, et les interprofessions régionales de la filière bois réunies au sein de FBR (France Bois Régions).

